

**LA FRANCE AU CAMEROUN
TERMINALE GÉNÉRALE**



UNE GUERRE DE DÉCOLONISATION EN AFRIQUE CENTRALE

■ POINT D'ENTRÉE POSSIBLE DANS LES PROGRAMMES

En classe de terminale générale, la décolonisation du Cameroun et sa guerre d'indépendance peuvent être abordés dans le cadre du thème consacré à « [La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire \(de 1945 au début des années 1970\)](#) », dans le chapitre 2, « Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde », et le chapitre 3, « La France : une nouvelle place dans le monde ».

■ MISE AU POINT HISTORIQUE

La guerre menée par la France au Cameroun entre 1956 et 1965 illustre la répression coloniale intense menée au nom de la lutte contre le communisme et de la préservation des intérêts stratégiques français en Afrique centrale. D'abord colonisé par les Allemands à la fin du XIX^e siècle, devenu mandat de la Société des Nations (1922-1945), puis placé sous tutelle de l'ONU après 1946, la partie orientale du Cameroun¹ est pourtant administrée comme une colonie par la France, qui réprime violemment les revendications d'indépendance et de réunification de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et de ses organes connexes². Dès juillet 1955, l'interdiction de ce mouvement, à la suite de manifestations durement réprimées, entraîne des violences systématiques de la part des autorités coloniales : censure, arrestations et procès politiques, tortures, exécutions sommaires, massacres collectifs (à Ékité, le 31 décembre 1956), assassinats ciblés comme celui du leader Ruben Um Nyobè (13 septembre 1958), et mise en œuvre de la « doctrine de la guerre révolutionnaire », comparable à celle utilisée en Indochine ou en Algérie. Les militantes et militants de l'UPC agissent dans la clandestinité et se réfugient dans les maquis des forêts du sud, en Sanaga-Maritime, où ils développent une organisation militaire, tandis que les populations civiles de cette même région subissent déplacements forcés, camps de « regroupement », propagande et de multiples violences lors d'une guerre pensée telle une « pacification » par l'armée coloniale. À partir de 1958, la guerre se déplace vers l'ouest du Cameroun : la France encadre alors le processus de transition politique menant à l'indépendance en 1960 et soutient activement le nouveau régime autoritaire d'Ahmadou Ahidjo, allant jusqu'à poursuivre l'action militaire contre les maquis de l'UPC avec le concours de sa propre armée. La continuité

1. La zone occidentale est administrée par les Britanniques sur le même modèle de mandat puis de tutelle. Les indépendantistes souhaitent réunir les deux territoires dans ce qu'ils nomment le « Kamerun », en référence à la période allemande.

des méthodes (torture, exécutions, bombardements) témoigne d'une volonté de maintenir l'ordre postcolonial et les réseaux d'influence français au Cameroun. En novembre 1960, à Genève, l'assassinat de Félix-Roland Moumié par les services de renseignement français marque un autre moment fort de cette guerre longtemps occultée et qui se poursuit dans les années 1960. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les mémoires camerounaises de ce conflit refont surface, portées par les travaux d'historiens camerounais, français et étrangers. En 2025, le [rapport de la Commission franco-camerounaise](#), dirigée par Karine Ramondy (février), ainsi que la lettre de reconnaissance officielle du président français à son homologue camerounais (août), contribuent à inscrire cette guerre oubliée dans l'histoire plus large des conflits de décolonisation menés par la France.

■ PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

Cette proposition pédagogique permet de déconstruire le mythe d'une décolonisation « pacifique » en Afrique subsaharienne et donne à voir les outils de mobilisation utilisés au Cameroun, en France et à l'étranger par les indépendantistes.

Étape 1 – Le Cameroun colonial : l'ambiguïté du projet impérial français (présentation générale)

Dans un premier temps, le professeur commence son cours par une étude générale du Cameroun colonial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Via une brève frise chronologique à compléter et une carte (voir annexes), il peut mettre en perspective les ambiguïtés du projet impérial français après 1945, fondé sur une série de réformes politiques largement incomplètes et accompagnées de contestations. Il inscrit alors le Cameroun sous tutelle française dans le contexte de la guerre froide, des décolonisations se déroulant en Asie du sud-est (Indochine, Indonésie) et en Afrique (Algérie, Kenya) et dans celui de l'ONU comme nouvelle arène de débats sur l'impérialisme européen. À ce titre, le professeur peut souligner les spécificités des territoires sous tutelle de l'ONU, dont fait partie le Cameroun et pour lequel les autorités françaises doivent rendre des comptes sur leur administration. La carte utilisée pourra montrer l'importance de la zone britannique du Cameroun, également revendiquée par les nationalistes.

Étape 2 – Le mouvement nationaliste camerounais

Objectif et présentation de l'activité

Dans un second temps, le professeur propose un travail sur le mouvement nationaliste camerounais. Après avoir contextualisé son émergence après la Seconde Guerre mondiale et son interdiction par les autorités (mai 1955), il organise un travail en îlot de quatre élèves sur deux documents principaux, accompagnés d'autres ressources pédagogiques utiles à leur analyse telles que des extraits de vidéo du [journal Le Monde](#). L'objectif est d'étudier la manière dont les indépendantistes camerounais se mobilisent à l'échelle locale – via des tracts – et à l'échelle internationale – via le déplacement de militants à l'ONU.

Identifier les modalités de mobilisations : analyse critique des documents (en groupes)

Dans chaque îlot, chaque groupe de deux élèves étudie un des deux documents principaux en répondant à une série de questions, organisées éventuellement en tableau : leur objectif est de comprendre le contexte de production de ces documents (en exil, à l'ONU) puis d'expliquer en quoi la décolonisation au Cameroun se traduit par des pratiques répressives, une guerre, et d'importantes mobilisations des indépendantistes, notamment à l'étranger. À cet égard, les indépendantistes développent une rhétorique qui s'appuie aussi bien sur des références historiques proches (la Résistance française) que sur le droit international – un exemple montrant l'inscription des luttes anticoloniales d'après-1945 dans un combat plus global pour les droits humains. Parmi les autres ressources pédagogiques à utiliser, les [vidéos de l'Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe](#) (EHNE) permettent de donner à voir des photographies commentées qui précisent les caractéristiques de la répression coloniale.

Restitution des travaux

À l'issue du travail, chaque groupe fait une présentation aux autres élèves de son îlot, en expliquant les apports du document dans la connaissance des acteurs camerounais engagés dans cette guerre. Cette restitution peut se faire à l'oral, à travers la rédaction d'un texte argumenté, sous la forme d'une carte mentale ou via un schéma de synthèse. Cette proposition pédagogique peut également être transposée en « groupe puzzle » selon les effectifs de classe, c'est-à-dire qu'après la phase d'îlot, les élèves rejoignent d'autres groupes pour transmettre leurs connaissances et analyses.

Documents supports

Le tract, une arme de mobilisation de l'UPC

Le premier document proposé est un extrait d'un tract de l'UPC d'octobre 1955. Avant et après mai 1955, les militantes et militants de l'UPC ont utilisé le tract comme moyen d'informer et mobiliser les populations camerounaises dans leur combat pour l'indépendance et la réunification. Prenant des formes extrêmement diverses (de la feuille volante [au tissu peint](#)), la diffusion de ces tracts inquiète les autorités qui tentent de les collecter pour réunir du renseignement sur les comités clandestins de l'UPC mais aussi sur les différents « maquis » de Sanaga-Maritime et de l'ouest-Cameroun. Le tract ci-dessous est conservé dans les archives des services de renseignement français (actuelle DGSE)² : dactylographié par la Sûreté coloniale, le document fait partie d'une série de tracts collectés durant la visite de la mission d'inspection de l'ONU, en octobre-novembre 1955, et dont le but est de mobiliser les Camerounaises et Camerounais auprès de ces quatre délégués internationaux. Le président de l'UPC, Félix-Roland Moumié, réfugié dans le Cameroun sous tutelle britannique (et non au Caire comme indiqué³), s'adresse aux militantes et militants arrêtés depuis mai 1955, et qui continuent à se mobiliser dans les prisons. Il est difficile de connaître la diffusion exacte de ce tract, qualifié de « violent » par les services de renseignement, ni son contexte de production. Il signale toutefois les actions répressives menées par les autorités coloniales et la manière dont ces leaders de l'UPC font appel à une rhétorique sur les droits humains, en lien avec l'ONU, d'autres théâtres de décolonisation – Indochine, Algérie – et les premières mobilisations tiers-mondistes – à Bandung en avril 1955.

2. DGSE, Note de renseignement n° 931/0, « Objet : mission de visite de l'Onu au Cameroun », 19 novembre 1955. La cote des archives de la Commission aux Archives nationales sera 20250596.

3. Il s'agit d'un moyen de brouiller les pistes vis-à-vis des services de renseignement français au Cameroun.

Document : « À mes frères emprisonnés, que vive le Cameroun »

Je faillirais à mon devoir de militant de l'UPC si je devais rester aussi longtemps sans vous adresser mon message de fidélité pour la noblesse dont vous avez tous fait acte, en acceptant de subir toutes les atrocités que seuls les nazis infligeaient aux hommes de la résistance afin que vive notre pays. J'ai été tenu informé, jour par jour, de toutes les tortures que l'on vous a fait subir [...]. Faudra-t-il encore parler des méthodes inhumaines dont ils se servent, ce que l'on est convenu en régime colonial d'appeler commissaires de police, pour arracher des aveux d'honnêtes citoyens dont le seul et unique tort est de revendiquer l'unification et l'indépendance du Cameroun [...]. Toutes ces iniquités, tous ces crimes d'Oradour-sur-Glane, je les ai appris [...].

À la suite du massacre de mai dernier, j'ai dû quitter le Territoire pour rejoindre l'étranger où j'ai travaillé et où je travaille encore d'arrache-pied pour la libération de notre pays [...]. Mon premier devoir a été d'alerter l'opinion mondiale sur les crimes qui ont été perpétrés sur notre sol par un Gouverneur sanguinaire [...]. [Parmi les annonces], les plus sensationnelles sont l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la 20^e session de l'Assemblée générale de l'ONU et l'acceptation de l'audition des mouvements progressistes du Cameroun par la IV^e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU⁴ [...]. En votant pour l'audition [...] par 36 voix contre 11 et 9 abstentions, [cette commission] a condamné par là même le décret scéléstat du 13 juillet 1955 portant dissolution desdites organisations. [...] le décret du 13 juillet n'a aucune base légale [...]. Sur le plan international, il va à l'encontre des dispositions de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de l'article 76 de la Charte des Nations Unies et des propres déclarations de la délégation française [...].

Contre vents et marées, nous vaincrons. Nous vaincrons parce qu'il n'est nulle part écrit et dit que nous resterons esclaves des colonialistes français. Nous vaincrons parce que notre cause est juste. [...]. Nous vaincrons parce qu'en prison, vous faites honneur à nos morts et l'admiration des autres peuples qui vous regardent [...]. Nous vaincrons comme nos frères indochinois qui, dans la jungle vietnamienne, ont combattu d'arrache-pied pour en arriver à Dien-Bien-Phu qui n'est pas autre chose que la capitulation [...]. Pour le concrétiser, nous ferons vibrer très haute nos aspirations au sein de la IV^e Commission de la 10^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Nous sommes persuadés que l'ONU témoignera de l'esprit de compréhension et de logique pour comprendre que, pour éviter un nouveau foyer de carnage au Cameroun, seules l'indépendance et l'unification de notre pays constituent le meilleur socle de la garantie de la Paix et de la Sécurité internationales. Nous en sommes convaincus et il n'est qu'à se référer à la question algérienne, beaucoup plus épingleuse, pour comprendre que plus que jamais reste valable l'expression de M. Soekarno⁵ qui à Bandoeng déclarait : « Le colonialisme est un poison et partout où il se trouve, il faut l'extirper » [...].

Extrait d'un tract de Félix-Roland Moumié, président de l'UPC, signé au Caire, le 15 octobre 1955

4. L'audition n'aura finalement pas lieu en 1955. Ces auditions reprendront en 1956.

5. Premier président de la République indonésienne, Soekarno accueille à Bandung en 1955 une conférence réunissant vingt-neuf pays, essentiellement d'Asie, dont l'Inde, l'Égypte, la Chine, l'Indonésie, le Pakistan. Elle cherche à promouvoir la coexistence pacifique en trouvant un chemin géopolitique entre les deux « Grands », et participe à accélérer les processus de décolonisation.

Alerter l'opinion publique internationale sur la guerre au Cameroun

Le second document est extrait d'une déclaration faite à l'ONU en février 1957 par deux militants nationalistes. Depuis le début des années 1950, les indépendantistes ont tenté d'interroger l'ONU sur la répression menée par la France au Cameroun : d'abord, via des pétitions écrites envoyées en nombre au Conseil de Tutelle (l'organe en charge de contrôler l'occupation du territoire et le bien-être des populations) ; puis, par la venue de missions d'inspection (notamment en octobre-novembre 1955), souvent impuissantes face aux autorités ; et enfin, via des auditions faites directement à New York, au siège de l'ONU. La IV^e commission de l'Assemblée générale des Nations unies, intéressée par les enjeux de décolonisation, a accepté d'entendre différents leaders avant 1955, dont Ruben Um Nyobè. Après l'interdiction du parti, des militants indépendantistes poursuivent ces actions mais doivent affronter une diplomatie de la répression déployée par la France. Le compte rendu de la déclaration faite à l'ONU, devant la IV^e commission, en février 1957, est conservé dans les archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence, dans un dossier consacré à l'action internationale de l'UPC⁶. Au nom de l'Association des notables camerounais, Anatole Kameni, photographe-restaurateur, et Marcel Bebey Eyidi, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, médecin et directeur de *L'Opinion au Cameroun*, critiquent les pratiques répressives en cours, défendent leur projet d'indépendance et de réunification du Cameroun, et alertent l'ONU sur la nécessité d'intervenir. Si l'Assemblée générale en appelle, par la suite, à faire cesser les violences, les deux protagonistes sont eux-mêmes victimes de la répression à leur retour au Cameroun : Kameni est arrêté dès son arrivée à Douala, alors que Bebey Eyidi l'est plusieurs mois après, après plusieurs saisies de son journal.

Document : audition de militants indépendantistes à l'ONU en février 1957

[...] Notre association a tenu à venir exposer devant vous son point de vue sur le problème camerounais [...]. La situation actuelle au Cameroun sous administration française est des plus graves [...]. En effet, depuis les événements de mai 1955 et le décret de dissolution de l'UPC qui en est résulté, le pays n'a pas encore retrouvé le calme indispensable à son évolution normale. Beaucoup de chefs de famille sont détenus ou dans le maquis ; leurs femmes et enfants vivent dans des conditions misérables. D'autres personnes sont constamment inquiétées, arrêtées, mises en prison puis relâchées, perquisitionnées, surveillées, sans que l'on sache, au juste, le crime dont elles sont coupables. [...] Nous avons [...] une preuve du mécontentement de la population dans les tragiques événements de la région de la Sanaga-Maritime⁷ [...]. L'un d'entre nous, médecin à Douala, a eu l'occasion de soigner six blessés venant de cette région. Parmi les six, quatre étaient des écoliers de 12 à 14 ans, alors en congé de Noël dans leurs familles, qui ont été surpris par la fusillade de tout un village. Nous passons sous silence les arrestations arbitraires, opérations de police, méthodes d'intimidation, saisie de journaux et poursuite de journalistes [...]. La grève de 1945, les événements de mai 1955, ceux de décembre 1956 [...], tout est bon prétexte pour la répression sanglante [...].

Au lieu de regarder en face la poussée nationaliste camerounaise, l'on a préféré la combattre. Pour se trouver des alliés au sein des Nations Unies et paralyser cette poussée, on lui a collé l'étiquette « communiste ». Ainsi, l'UPC a été déclarée hors-

⁶. Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence), Délégation parisienne du Cameroun et du Togo, dossier n° 3, Note des renseignements généraux, n° 103.

⁷. Ils font référence à la répression militaire qui suit des actions armées menées par certains nationalistes lors des élections législatives du 23 décembre 1956. Le massacre d'Ékité, le 31 décembre, a lieu dans ce contexte.

la-loi parce que soi-disant « communiste » [...]. C'est à vous, Mesdames, Messieurs, représentants des pays membres de l'ONU que nous faisons un pressant appel pour terminer. [...] la situation actuelle du pays, qui est des plus sérieuses, demande votre haut arbitrage [...]. Il s'agit d'un pays dont vous avez la tutelle et c'est votre droit d'y envoyer une mission impartiale pour voir ce qui s'y passe en ce moment. Qu'elle aille dans les villages, cette mission, accompagnée de Camerounais que nous pourrions vous indiquer et non pas de représentants de l'autorité administrative [...]. Tâche lourde et délicate, mais qui est de votre devoir, car si vous restez sourds à nos cris, alors vous porterez la responsabilité des malheurs du peuple camerounais [...]. Le moment n'est-il pas venu pour vous d'étudier les modalités de la réunification des deux zones en vue de proclamer, dans les meilleurs délais possibles, l'indépendance totale du Cameroun réuni ? [...] Si par votre action, le problème camerounais ne trouvait pas une solution pacifique rapide, craignons que le peuple, désespéré, n'ait recours, pour atteindre le but visé, à des voies et moyens qui sont loin d'avoir notre préférence [...]. Avant de terminer, nous voudrions avoir l'assurance publique du Représentant de la France que ni nous-mêmes ici présents, notre Association, ni nos parents ou amis, ne seront inquiétés directement ou indirectement en fonction du droit de pétition dont nous avons usé.

Extrait d'une déclaration faite à New York, le 15 février 1957, devant la IV^e commission de l'Assemblée générale des Nations unies par M. Anatole Kameni et le Dr Marcel Bebey-Eyidi, délégués de l'Association des Notables camerounais

■ BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

- DELTOMBE, Thomas, DOMERGUE, Manuel, TATSITSA Jacob (2011), *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte.
- MICHEL Marc (1999), « [Une décolonisation confisquée ? Perspectives sur la dé-colonisation du Cameroun sous tutelle de la France 1955-1960](#) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 86 (324-325), p. 229-258.
- Photographies commentées dans la série [Le Cameroun, une guerre de décolonisation oubliée](#), Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe
- PRIGENT Juliette (26 février 2025), « Cameroun : comment la France a mené une véritable "répression militaire" lors de la guerre de décolonisation », [vidéo](#) dans le journal *Le Monde*.
- RAMONDY Karine (dir.) (2025), [La France au Cameroun \(1945-1971\). Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971](#), Paris, Hermann.
- RAMONDY Karine (2025), [épisode 396](#) du podcast d'André Loez, *Paroles d'histoire*, « Cameroun 1958, l'armée française assassine Ruben Um Nyobè ».